

Inscription IEJ Paris 1 (Panthéon-Sorbonne)

Par **Elroy**, le **20/09/2018** à **22:32**

Bonjour,

J'envisage de m'inscrire à l'IEJ de Paris 1 (Panthéon-Sorbonne) pour y préparer le CRFPA. On m'a dit que la préparation à l'examen était de qualité et assez bien organisée (vidéos, séminaires de correction en petits groupes...).

Ainsi, je souhaitais avoir des conseils, des témoignages, ou prendre contact avec des étudiants qui ont été inscrits ou qui souhaitent s'inscrire cette année à l'IEJ de Paris 1 (cours, galops d'essai, planning, organisation...).

Cependant, pour ma part, je ne suis pas originaire de Paris 1. J'ai obtenu mon master de droit dans une université de province (en dehors de l'Île-de-France), mais comme je l'ai dit, je souhaiterais m'inscrire à l'IEJ de Paris 1 pour plusieurs raisons : la qualité de la préparation, l'envie d'intégrer l'EFB, la possibilité éventuelle de faire un stage sur Paris...

De plus, d'un point de vue plus personnel, j'envisage aussi de me rapprocher de certains membres de ma famille, qui habitent la région parisienne (mais actuellement je n'ai pas d'adresse sur Paris).

Ma candidature peut-elle être acceptée par l'IEJ de Paris 1 ? Quels sont les critères d'acceptation, si vous les connaissez ?

Merci à celles et à ceux qui me répondront !

Par **Elroy**, le **24/09/2018** à **07:33**

Bonjour,

En fait, je me permets de reformuler ma question.

Je suis souvent sur Paris en ce moment pour des raisons personnelles et familiales, mais aussi professionnelles. Mais je n'ai pas encore d'adresse sur la région parisienne, étant donné que mon déménagement n'interviendra qu'en 2019.

Donc savez vous s'il faut avoir obligatoirement une domiciliation parisienne au moment de sa candidature ou de son inscription dans un IEJ parisien (de préférence Paris 1) ?

Je stresse un peu à l'idée d'être refusée. Cela signifierait que je serais obligée de présenter le

CRFPA dans l'IEJ de ma fac d'origine et qu'en cas de réussite, je poursuis mes études en province, à l'école des avocats à laquelle cet IEJ est rattaché, alors que je vais bientôt déménager définitivement sur Paris...

Par **LorraineDE**, le **25/09/2018** à **10:12**

Bonjour,

Normalement non, ça devrait aller sans problèmes. Ne t'inquiètes pas.

Le seul conseil que je peux te donner par rapport à ce que je sais, c'est que les "étrangers de Paris 1" sont acceptés à coup sur au début des inscriptions, et même après. (à coup sur, ou plutôt je connais personne qui s'est fait refuser.....)

En revanche vers la fin (décembre), ils privilégieront les étudiants de Paris 1 s'il reste peu de places.

Par **LouisDD**, le **25/09/2018** à **10:59**

J'ai corrigé votre message ça rend plus lisible que ce petit mot seul en dessous aha

Par **Elroy**, le **25/09/2018** à **18:43**

Merci beaucoup LorraineDE !
Me voilà rassurée :)

De ton côté, as-tu déjà passé le CRFPA à l'IEJ de Paris 1 ?
As-tu suivi les cours de préparation de l'IEJ ? (et/ou une prépa privée)?